

Répartition des places aux concours PE 2017

Vous trouverez ci-dessous la répartition des places aux CRPE pour la session 2017.



Rappel : les épreuves d'admissibilité auront lieu au mois d'avril 2017 :

- épreuve de français : **jeudi 20 avril 2017 de 13 heures à 17 heures.**
- épreuves dans les domaines mathématiques, scientifiques et technologiques : **vendredi 21 avril 2017 de 9 heures à 13 heures.**

Postes au concours - Evolution

Années	Postes au concours
2012	6 000
2013	8 000
2014 anticipé	8 500
2014	8 500
2015	11 920
2016	12 911
2017	13 001

En 5 ans le nombre de places au concours a plus que doublé. Cela constitue près du quart des postes créés (sur les 54000) sur ce quinquennat.

Au vu des inscriptions pour 2017, on compte en moyenne au moins 3 candidats inscrits pour un poste au concours externe de recrutement de professeur des écoles. Avec des disparités importantes : à Créteil on compte 3,1 candidats pour un poste, à Versailles 3,4, à Amiens, 3,8, en Guyane 4,5. En revanche, on compte 26 candidats pour un poste en Corse, plus de 14 candidats pour un poste à la Guadeloupe et à la Martinique, plus de 13 candidats pour un poste à Clermont-Ferrand, 12 candidats à Bordeaux, près de 11 à Rennes. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'inscrits diminue pour les académies de Créteil et Versailles ainsi que pour les académies de Paris, Martinique, Besançon et la Réunion.

Ces écarts bien trop forts rappellent qu'il s'agit aussi de s'intéresser aux modalités de recrutement. Les propositions du SNUipp-FSU n'en sont que plus actuelles.

La crise de recrutement perdure et la limitation des places en M1 MEEF risque de la renforcer.



Répartition des places aux Concours PE 2017

	Total	concours externes		2 nd concours internes		3 ^{ème} concours
			spéciaux		spéciaux	
Aix-Marseille	580	559				21
Amiens	470	435				35
Besançon	200	195		5		
Bordeaux	410	353	33		2	22
Caen	180	174		2		4
Clermont-Ferrand	115	110				5
Corse	30	14	15			1
Créteil	1800	1600		60		140
Dijon	280	264				16
Grenoble	480	470				10
Guadeloupe	55	51		1		3
Guyane	210	165	5	30		10
Lille	700	683				17
Limoges	90	89				1
Lyon	850	816				34
Martinique	66	50	5	3		8
Mayotte	120	90		30		
Montpellier	550	435	15	40		60
Nancy-Metz	310	292	2			16
Nantes	385	356	2			27
Nice	325	289	2	11		23
Orléans-Tours	450	432		6		12
Paris	310	298		8		4
Poitiers	270	242		17		11
Reims	225	219				6
Rennes	330	256	50		2	22
Réunion	240	205	2	9		24
Rouen	360	350				10
Strasbourg	400	332	55		10	3

Postes offerts à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de PE

20 postes sont offerts à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs des écoles de la session 2017.

Les services exigés pour les recrutements réservés de l'enseignement public sont des services publics effectifs accomplis en qualité d'agent public non titulaire de l'État ou des établissements publics qui en dépendent.

Les inscriptions aux recrutements réservés sont enregistrées à partir du mois d'octobre.

Ce nombre de postes est réparti comme suit :

Académies	Nombre de postes
Bordeaux	2
Corse	1
Créteil	3
Guyane	6
La Réunion	1
Lyon	7
Rennes	1
Saint Pierre et Miquelon	2
Strasbourg	3

